



# HABILITATION ELECTRIQUE

HABILIT

Formation habilitation électrique : Travailler en sécurité dans un environnement où le risque électrique est présent

## Objectifs

### Habilitations électriques :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.
- Etre capable de mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique.
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.
- Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.

### Public Visé

Salariés confrontés à des situations de travail présentant des risques électriques

### Pré Requis

En fonction du niveau d'habilitation des notions en électricité peuvent être nécessaires

## Objectifs pédagogiques

Connaître les dangers, être capable d'identifier et d'analyser les risques électriques.

Connaître les prescriptions, procédés de prévention, du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.

Mettre en application les mesures de prévention adaptées.

Intégrer la prévention dans la préparation du travail pour les personnes qui en ont la charge.

Etre informé de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie.

## Méthodes et moyens pédagogiques

Alternance de parties théoriques et pratiques

Retrouvez ici la dernière brochure de l'INRS : **L'habilitation électrique**  
**Symbole et Activités**

- **BO HO, HOV** : Aucune opération d'ordre électrique n'est réalisée mais accès à des zones ou emplacements à risque spécifique électrique (accès réserve aux électriciens). *Travailleurs* : peintre, mâçon, serrurier, agent de nettoyage... ne réalisant pas de réarmement de disjoncteur, pas de remplacement de lampe, fusible...mais uniquement des travaux de peinture, maçonnerie...

- **BS** : Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif). *Types d'opérations* :- remplacement et raccordement de chauffe-eau, convecteurs, volets roulants..., - remplacement de fusibles BT, réarmement de protections,- remplacement à l'identique d'une lampe, d'un socle de prise de courant, d'un interrupteur,- raccordement (dominos...) en attente, - réarmement d'un dispositif de protection. *Travailleurs* : gardien d'immeuble, chauffagiste, plombier, peintre...

- **BE manœuvre HE manœuvre** : Manœuvre de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique..., mettre hors ou sous tension un équipement, une installation. *Travailleurs* : informaticiens, gardien, personnel de production... réalisant uniquement ce type de

## Parcours pédagogique

- Présentation de la norme NF C 18 510, qui regroupe un ensemble de prescriptions pour la prévention des risques électriques lors des opérations
- Mise en situation professionnelle d'intervention
- Application des prescriptions de la norme NF C 18 510
- Identification des risques électriques présents aux postes de travail des salariés
- Mise en place de procédures d'intervention en sécurité
- Application des consignes spécifiques de l'établissement

### Délivrance du titre d'habilitation électrique :

Pour délivrer une habilitation électrique, l'employeur doit s'être assuré que :

- Le salarié a suivi une formation théorique et pratique adaptée aux opérations à effectuer.
- Le salarié a bien assimilé cette formation (savoirs et savoir-faire) en consultant « l'avis après formation » délivré par le formateur ou l'organisme de formation.
- L'aptitude médicale délivrée par le médecin du travail tient compte des risques particuliers auxquels le salarié sera exposé.
- Le salarié possède un carnet des prescriptions, éventuellement complété par des instructions de sécurité particulières au travail effectué.

Exemples de durée:

HOB0: 1 jour

BS, BEm: 2 jours

B1, B2, BR, BC...: 3 jours

Haute tension: 4 jours

SINCEO - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 05340 31



manœuvre.

-**BR** : Intervention générale d'entretien et de dépannage sur des circuits (maxi 1000 V et 63 A courant alternatif). *Types d'opérations* : – recherche de pannes, dysfonctionnements, – réalisation de mesures, essais, manœuvres, – remplacement de matériels défectueux (relais...), – mise en service partielle et temporaire d'une installation, – connexion et déconnexion en présence de tension (maxi 500 V en courant alternatif). *Travailleurs* : électricien confirmé du service maintenance, dépanneur...

- **Exécutant B1, B1VH1, H1V - Chargé de B2, B2VH2, H2V** :

Travaux sur les ouvrages et installations électriques. *Types d'opérations* : – création, modification d'une installation, – remplacement d'un coffret, armoire, – balisage de la zone de travail et vérification de la bonne exécution des travaux (uniquement pour le charge de), – etc.

- **BC, HC** : Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique.

- **BF, HF** : Travaux en fouilles, dans l'environnement des canalisations isolées. *Seules opérations autorisées* : - dégagement d'une canalisation enterrée. - sur les canalisations rendues visibles : ouverture de fourreau, nettoyage d'une canalisation à des fins d'identification, ripage, soutènement, mise en oeuvre de moyens de protection de câbles et d'accessoires. Exemple de *profession* : terrassier.

Autres opérations de type essais, vérifications, mesures, opérations sur installation photovoltaïque, batteries... Voir NC 18-510

## Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur spécialisé en habilitation électrique Norme NFC 18-510

## Les + métier

Formation Habilitation électrique H0 B0 Formation Habilitation électrique BS BE Formation Habilitation électrique BR B1 B2 BC Formation habilitation électrique Toulouse Formation habilitation électrique Paris, ile de France Formation habilitation électrique Marseille Formation habilitation électrique Nice

## Méthodes et modalités d'évaluation

QCM, cas pratiques.

## Modalités d'Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de le préciser à votre conseiller en formation lors de votre inscription.

### Durée

Heures

### Effectif

de 1 à 12 personnes

### Tarifs

Inter (Par Stagiaire) :

**Nous consulter**

Intra (Par Jour) :

**Nous consulter**

SINCÉO - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73 31 05340 31



**Contactez-nous !**

**Joël REGNIER**  
Directeur

Mail : [joelregnier@sinceo.com](mailto:joelregnier@sinceo.com)